Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-218301539-20240923-2024-110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

Publication : 26/09/2024 _

N° D'ORDRE : 2024-110

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER E X T R A I T DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Conseillers

En exercice:

Présents: 24

Pouvoirs: 05
Excusé: 00
Absent: 00
Qui ont pris part
à la délibération: 29

Date de convocation : 16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

<u>Présents</u>: M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme SAUQUET Adeline - M. FRANCESCHINI Damien – M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

<u>Pouvoirs</u>: Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles - M. BLANC Romain donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie - Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. MARIN Michel - M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. CALMET Pierre - Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. DEZERAUD Philippe.

Excusé:

Absent:

Secrétaire de séance : Mme ROCHE Mathilde.

13. <u>NOMINATION D'UN DIRECTEUR POUR LA REGIE COMMUNALE DES TRANSPORTS</u>

Monsieur le maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 26 mars 2007 une régie communale de transport composée de deux bus a été créée.

Il est précisé qu'il convient de nommer, par délibération, madame BEHLOULI Insaf, directrice des services techniques, en qualité de directrice de la régie communale des transports.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

De bien vouloir autoriser monsieur le maire à nommer madame BEHLOULI Insaf en qualité de directrice de la régie des transports

Signé: Le Maire,

Gilles VINCENT